



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 18 mai 2022

CM 3125/22

COPEN
JAI
DROIPEN
CYBER
JAIEX
ENFOPOL
DATAPROTECT
EJUSTICE
MI

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: maria.castillejo@consilium.europa.eu
Tél./Fax: +32.2-281.74.53
Secr.: +32.2-281.3602

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du groupe de travail
"Coopération en matière pénale" (COPEN - preuves électroniques)

Date: 23 mai 2022

Heure: 14:00

Lieu: Videoconference

Cette réunion virtuelle se tiendra à l'aide de la plateforme de vidéoconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera à partir de son ordinateur, de sa tablette ou de son smartphone.

Chaque délégation est invitée à communiquer au secrétariat du Conseil (jai.criminal.justice@consilium.europa.eu) au plus tard le vendredi 20 mai 2022 à 15 h 00, heure de Bruxelles, les noms et adresses électroniques des personnes participantes. Le nombre maximal de personnes connectées par délégation de l'État membre est de 1 + 1.

Une note d'information sur les modalités d'accès au système et les codes d'accès aux réunions sera envoyée séparément aux participants ultérieurement.

Les délégations trouveront ci-après l'ordre du jour de la réunion.

Format: 1+ 1

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Convention des Nations unies sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.
 - Préparation de la deuxième session du comité ad hoc, Vienne du 30 mai au 10 juin 2022.
 - = Présentation par la Commission
9117/22
 - = Échange de vues
3. Points divers

NB: Council documents are available on Delegates Portal.
<https://delegates.consilium.europa.eu>